

L'Opinion Public et la Censure de l'Encyclopédie

L'Encyclopédie française vit le jour dans une époque lourde de découvertes et de ruptures intellectuelles avec le passé. Avec le but ambitieux de comprendre et d'expliquer toutes les connaissances humaines, mais aussi de changer les façons de pensée des gens en les libérant de la superstition, l'Encyclopédie, dont la première édition sortit en 1751, fut largement distribuée et lue dans une Europe où le français était déjà la langue du savoir et de la haute société. Selon les philosophes du siècle des lumières, aucun sujet n'était hors de la portée de la raison, y compris la science politique et la religion, ce qui renda dangereux aux yeux de certaines autorités l'immense projet intellectuel qui fut l'Encyclopédie. En effet, une fois l'Encyclopédie sortie, à l'origine publiée en Suisse, elle fut supprimée par le roi français à cause du parti pris des auteurs, qui auraient censément inséré leurs opinions "tendant[s] à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance et de révolte, et [...] à élever les fondements de l'erreur, de la corruption des mœurs, de l'irreligion et de l'incrédulité".

Dans cet essai, nous tenons à examiner, par moyen de quelques exemples tirés de l'Encyclopédie, dans quelle mesure ces accusations étaient légitimes, et ainsi la manière dont cette œuvre aurait été vraiment dangereuse pour l'Etat et l'Eglise. D'abord on discutera de la mise en valeur à l'époque de l'opinion publique, c'est-à-dire l'arrivée d'une société civile souvent hors du contrôle du gouvernement et de l'Eglise. Ensuite sera évoqué un argument porté par Voltaire en faveur de la liberté d'imprimer, écrit à propos de l'Encyclopédie. Les sujets suivants seront les provocations de la part des Encyclopédistes contre l'autorité de l'Etat, et puis celle de l'Eglise. On verra que les auteurs de l'Encyclopédie ne voulaient surtout pas détruire l'ordre social, mais l'améliorer, par leurs raisonnements dans les domaines de la politique et de la religion. Cependant, ce fut cette application de la raison, un outil disponible à chaque homme, à l'ordre politique et aux dogmes de l'Eglise catholique, qui renda nécessaire la suppression de l'œuvre.

Au XVIII^e siècle, une nouvelle force dans la vie des Français fut apparue, ce qu'on appelait l'opinion publique. Précisons: dire que cette opinion publique aurait eu une puissance ou une cohérence comparable à celle de nos jours ultra-médiatisés serait trop simplifier. Cependant, l'une des formes sociales importantes à cette époque était une espèce de société civile naissante qui comprenait et qui créait des opinions et des points de vue parfois différents de ceux issus des lieux traditionnels de l'autorité, l'Eglise et le gouvernement. Chez les classes aisées, ce fut relativement facile de partager cette formation d'opinion. Dans les salons littéraires, artistiques ou philosophiques hebdomadaires, on discutait des problèmes abstraits et concrets et on faisait la connaissance d'autres membres de l'élite éclairée. De même, les sociétés de pensée offraient aux élites universitaires, religieuses et artistiques le privilège de la démocratie intellectuelle et un espace privé où le but était surtout d'opiner (Cornette 18). Dans les cafés, on buvait cette nouvelle boisson amère qui rendait plus clair l'esprit, et on parlait des nouvelles portées par les journaux ou parfois des rumeurs au sujet de la noblesse ou de la famille royale. Ainsi, pour l'élite à cette époque, il s'agissait d'espaces mi-publics, mi-privés, où l'on pouvait débattre et former des opinions, hors de l'influence de la monarchie ou de l'université catholique.

Il ne faut pas surestimer la facilité de l'accès au savoir et le temps passé à débattre les problèmes abstraits, mais tout de même, on peut constater une hausse dans les sources d'opinion publique disponibles aux classes populaires. Les historiens reconnaissent une augmentation d'alphabétisme selon les textes survivants de cette époque, qui indiquent, par exemple, des "offres imprimés d'emploi domestique", et aussi de moins en moins de dessins (Cornette 27). Ce qui nous emmène à penser qu'un nombre croissant de gens ordinaires auraient eu accès à "une lecture libre et autonome [...d']un texte qui, par sa nature même d'objet typographique, faisait figure d'autorité" (*idem*). Exemple d'une telle source de connaissance et d'opinion, le *Journal de Paris*, le premier quotidien de la ville, soutenait la monarchie tout en critiquant la noblesse et en soutenant le tiers état (*idem*). Même si les gens ordinaires ne savaient pas lire, ce qui fut le plus souvent le cas, ils

pouvaient quand bien même assister aux lectures publiques de journaux ou de pamphlets. Bref, pour l'élite et pour le paysan au siècle des lumières, les possibilités de mieux s'informer de ce qui se passait dans leur monde auprès de sources publiques ou mi-publiques croissaient. On pouvait ainsi se former une opinion hors du monopole du gouvernement et de l'Eglise.

Dans l'article intitulé "Liberté d'imprimer" dans son *Dictionnaire portatif*, Voltaire écrit d'une manière très satirique contre la suppression de livres par l'Etat. Son premier argument est celui du droit naturel: c'est-à-dire que Voltaire souhaitait qu'imprimer soit un droit considéré naturel, comme le droit "de se servir de [...] sa langue". Heureusement, il n'essaie point d'expliquer la manière dont imprimer peut être considéré comme droit naturel, mais en prenant appui sur sa thèse principale, d'ailleurs plus raisonnable, il poursuit en disant que les livres ne font point de mal. Par contre, selon lui, les faits font agir les hommes, comme la décadence et la corruption de l'Eglise Catholique ont fait agir les gens tels que "Henri VIII, Elisabeth, le duc de Saxe [...]" et d'autres réformateurs. En employant cet exemple, Voltaire se met clairement du côté des réformateurs, de ceux qui s'attaquaient aux superstitions et à la corruption. Dans ce petit article, il s'agit d'une revendication de la puissance de la parole au service de l'esprit critique. Et l'on voit, dans la satire dont Voltaire se sert pour soutenir son argument, le danger que posait cet esprit critique à l'Etat et à l'Eglise, des autorités absolues considérées indignes d'analyse critique.

Prenons la première accusation de la part du roi, que l'Encyclopédie comprenait des "maximes tendant à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance et de révolte." Certes, des partis pris par les Encyclopédistes avaient pour but d'établir un esprit d'indépendance tout en étant conscients des contraintes de l'époque, et certainement pas de détruire l'autorité royale! Il faut comprendre que cibler le gouvernement avec la lumière de la raison aurait été considéré comme une désacralisation de la loi aux yeux des autorités, et critiquer le gouvernement dans l'espoir de l'améliorer ne pouvait être que la sédition. Tel doit avoir été l'impression donnée par ce que Montesquieu écrit dans son *De l'esprit des lois*, cité plusieurs fois dans l'article de l'Encyclopédie

sur la Monarchie: "La loi, en général, est la raison humaine [...] et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine" (tome 22, p.101). Puisque Montesquieu soumet la loi à la raison humaine, une critique du gouvernement est à la portée de chaque homme.

Egalement, l'article sur la Monarchie dans l'Encyclopédie, en citant principalement Montesquieu, indique que dans une Monarchie, "les lois [...] tiennent lieu de vertus" (*idem*), une critique fondamentale offerte en tant que constat. Cependant, le rédacteur de cet article adjoint sa vision de l'amélioration de la monarchie en faisant appel, sous l'article sur le Monarque, aux "mœurs du monarque", qui "contribuent autant à la liberté que les lois. S'il aime les âmes libres, il aura des sujets; s'il aime les âmes basses, il aura des esclaves" (*ibid.*, p. 104). Pareillement, l'article sur la Monarchie limitée présente un vrai parti pris chez les Encyclopédistes: suggérer des critiques de la monarchie absolue tout en louant d'autres formes monarchiques plus éclairées, comme celle de l'Angleterre. La forme qu'ils semblent promouvoir plus que d'autres est la Monarchie élective, dont ils écrivent que la souveraineté "est fondée sur le contentement & le choix libre du peuple" (*ibid.*, p. 103). Certainement dans cet article il ne s'agissait aucunement de déclencher une révolte ou une révolution, mais il est facile de voir la menace que cette œuvre, destinée à changer largement les modes de penser, constituait pour le trône.

Quant à l'accusation que l'Encyclopédie avait tendance à élever la corruption des mœurs et de l'irreligion, les auteurs voulaient éclairer la religion avec la raison, faisant de la connaissance ce que Martin Luther avait fait du salut, c'est-à-dire, l'ôter au monopole de l'Eglise et le retrouver chez les individus. Tous deux, des désirs désagréables à l'Eglise, qui voulait garder la certitude absolue de la connaissance à elle-même. Il est probable que les critiques de l'Eglise dans l'Encyclopédie étaient beaucoup plus inquiétantes pour les autorités que celles concernant simplement la monarchie, vu qu'à cette époque-là le gouvernement s'appuyait toujours sur la certitude absolue de l'Eglise. Regardons l'article sur l'Hérésie; on constate dans ce texte l'air ironique de

l'Encyclopédiste qui avait tant dérangé l'Eglise: "On désirerait [...] que les chrétiens n'eussent qu'une même foi, mais puisque la chose n'est pas possible, on voudrait du moins qu'à l'exemple de leur Sauveur ils fussent remplis les uns pour les autres de bienveillance & de charité" (tome 17, p. 333). Cet article continue en déplorant les guerres de confession qui avaient déchiré la France, et ensuite il critique "l'un des articles du serment de nos rois [qui est] de détruire les hérésies," et il finit en disant que même si l'hérésie "n'est point défini[e]," cela ne veut pas dire que le prince doit "y procéder avec violence" (*idem*). Donc il s'agit d'un autre parti pris par les Encyclopédistes, mais évidemment pour le bien de leur pays, et contre la superstition, la division, et la peur.

Ayant énuméré quelques exemples d'articles controversés dans l'Encyclopédie, et ayant vu les conditions sociales qui entamaient une opinion publique, il est facile de comprendre pourquoi le Roi avaient eu recours à l'interdiction de cette œuvre. L'aspect intégral de l'Encyclopédie était de soumettre chaque sphère du monde aux rayons de la raison humaine, y compris l'église catholique et la monarchie absolue. Il est donc fort probable que les autorités craignaient des effets sociaux et politiques de la révélation de la raison humaine sur la sphère publique qui était en train de s'affirmer. Mais il nous semble que, pour publier des idées aussi révolutionnaires que celles de l'esprit critique et du progrès de la raison, il faut que ces idées soient déjà assez répandues, que le public soit prêt à les accepter. Voilà pourquoi la suppression de l'Encyclopédie la deuxième année de son existence n'a point arrêté l'énorme influence des idées issues de cette édition.

Sources

Joël Cornette. *Histoire de la France: Absolutisme et Lumières*. Paris: Hachette, 2008. pp. 18, 27.
Encyclopédie, ou Dictionnaire Raisonné, des Sciences, des Arts, et des Métiers. Ed. Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert Berne et Lausanne: 1780. Tome 17 p. 333; tome 22, pp. 101, 104.